

ORE : il y a urgence

03/06/2010 06:35

Pour l'eau et pour la biodiversité, l'Observatoire régional de l'environnement met en évidence la nécessité de réagir.



Catherine Tromas, présidente de l'ORE, et Franck Trouslot, directeur. - - Photo NR

Il y a urgence à s'approprier les données et à réagir vite. En sa qualité de présidente de l'Observatoire régional de l'environnement (ORE), association indépendante qui collecte les mesures pour les mettre à disposition (des administrations, des élus, des associations, des citoyens), Catherine Tromas a profité de l'assemblée générale de l'ORE, mercredi sur l'aire Poitou-Charentes à Vouillé, pour alerter les décideurs. Grâce à son réseau de 150 correspondants au sein des services de l'Etat, des collectivités et des associations, et à une équipe de douze salariés, l'ORE dispose d'informations et réalise des publications dont les contenus ne sauraient être contestés. Avec un site net sur l'eau spécifique, il est fondé aujourd'hui à dire et à marteler, toujours selon la présidente : « *Le Poitou-Charentes est confronté à un problème régulier de manque de quantité, dès lors à des difficultés de gestion des usages. Ce qui explique que la région est répertoriée " zone de répartition des eaux ", théâtre d'un déséquilibre et pour laquelle l'Europe impose un retour à une bonne quantité et qualité de la ressource en 2015* ».

Le déclin d'espèces communes

En cette « Année de la biodiversité », l'ORE, chiffres à l'appui, est navré de constater « *une perte considérable, y compris chez des espèces communes* ». C'est le bleuet et l'outarde canepetière dans les cultures, le busard cendré et l'azuré des mouillères (un papillon) dans les landes, le grand rhinophe et la vipère aspic dans les bocages, la cistude d'Europe et la truite fario dans les zones humides et les milieux aquatiques (liste hélas, non exhaustive). Les observateurs constatent également une baisse de la fécondation des oiseaux et s'inquiètent du devenir des abeilles. L'importation récente du frelon asiatique, redoutable prédateur, a fini par faire réagir les autorités. L'ORE a été sollicité par le préfet de Charente-Maritime pour alerter les communes, avec le concours du réseau des apiculteurs et du Groupement de défense sanitaire (GDS 17). D'où, dans une vision élargie, la synthèse en forme d'appel de l'ORE dans un de ses dossiers : « *Devant la régression des milieux naturels [...], la mise en place de mesures de gestion en dehors des espaces protégés est devenue une nécessité* ».

ORE : tél. 05.49.49.61.00.

Daniel Dartigues